

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : IMPENETRABLE

Code Produit : IMP70gr

Marque :

No.-CAS : 143-19-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Adjuvant des mortiers et bétons

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SARL Auguste COUSSEAU  
54 rue Grignon de Montfort  
49300 CHOLET

Téléphone : 02 41 62 04 93

Fax : 02 41 58 27 52

Adresse e-mail : cousseau.ets@wanadoo.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59  
d'Urgence

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008. Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

### 2.2 Conteneur d'étiquette

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

### 2.3 Autres dangers - aucun(e)

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Synonymes : Oleic acidsodium salt  
cis-9-Octadecenoic acidsodium salt

Formule : C<sub>18</sub>H<sub>33</sub>NaO<sub>2</sub>

Poids moléculaire : 304,44 g/mol

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

## En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

## En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

## En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes de sodium

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### 5.4 Information supplémentaire

donnée non disponible

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Température de stockage recommandée: -20 °C

Sensible à l'air et à la lumière. Stocker sous gaz inerte.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

#### Protection du corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise. Utiliser des masque de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |  |   |
|--|---|
| a) Aspect  | Forme: poudre<br>Couleur: blanc                 |
| b) Odeur   | donnée non disponible                           |
| c) Seuil olfactif  | donnée non disponible                           |
| d) pH  | donnée non disponible                           |
| e) Point de fusion/point de congélation                            | Point/intervalle de fusion: 232 - 235 °C - lit. |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition           | donnée non disponible                           |
| g) Point d'éclair  | donnée non disponible                           |
| h) Taux d'évaporation  | donnée non disponible                           |
| i) Inflammabilité (solide, gaz)                                    | donnée non disponible                           |
| j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | donnée non disponible                           |
| k) Pression de vapeur  | donnée non disponible                           |
| l) Densité de vapeur   | donnée non disponible                           |
| m) Densité relative  | donnée non disponible                           |
| n) Hydrosolubilité   | donnée non disponible                           |
| o) Coefficient de partage:   | donnée non disponible                           |

n-octanol/eau

- p) Température d'auto-inflammabilité donnée non disponible
- q) Température de décomposition donnée non disponible
- r) Viscosité donnée non disponible
- s) Propriétés explosives donnée non disponible
- t) Propriétés comburantes donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Air lumière

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

donnée non disponible

#### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

## Danger par aspiration

donnée non disponible

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif par ingestion.
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.

## Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

## Information supplémentaire

RTECS: RK1200000

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Marine pollutant: no

IATA: no

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

La SARL COUSSEAU ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

---